



## Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale  
16 avril 2021  
Français  
Original : anglais

### Comité des droits de l'homme

#### Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2450/2014\*, \*\*

*Communication présentée par* : A. P. E.

*Victimes(s) présumée(s)* : L'auteur

*État partie* : Canada

*Date de la communication* : 14 août 2014 (date de la lettre initiale)

*Questions de fond* : Expulsion vers le Mexique

Faute d'avoir reçu des commentaires sur les observations de l'État partie et étant donné qu'il n'a plus réussi à entrer en contact ni avec le conseil ni avec l'auteur, le 6 novembre 2020, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2450/2014.

\* Adoptée par le Comité à sa 130<sup>e</sup> session (12 octobre-6 novembre 2020).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Ahmed Amin Fathalla, Furuya Shuichi, Christoph Heyns, Bamariam Koita, David H. Moore, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany, Hélène Tigroudja, Andreas Zimmermann et Gentian Zyberi. Conformément à l'article 108 du Règlement intérieur du Comité, Marcia V. J. Kran n'a pas pris part à l'examen de la communication.

